

**CENTRE DE TRADUCTION ET DE
TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)**

Faculté de droit
Université de Moncton, campus de Moncton

**RAPPORT ANNUEL
au 30 avril 2016**

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

Téléphone : 506-858-4145 Courriel : cttj@umoncton.ca Site Web : www.cttj.ca

1. BILAN

a) *Objectifs fixés pour 2015-2016 et résultats obtenus*

(i) Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.

- Dans le cadre du Réseau des centres de jurilinguistique rattachés aux universités de Moncton, d'Ottawa, de McGill et de St-Boniface, nous avons poursuivi les travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law qui étaient en cours dans le domaine de la **résolution extrajudiciaire des différends**, ce qui a abouti à la publication du *Lexique des modes substitutifs de résolution des différends (common law)*, dans la série des bulletins de terminologie du Bureau de la traduction du Canada. Le CTTJ coordonnait, en plus, ces travaux pour le réseau.
- Nous avons en outre poursuivi les travaux de révision et d'enrichissement de JURITERM, la banque terminologique de la common law du CTTJ, consultable sur le site Web du CTTJ. Nos recommandations paraissent également dans la banque de terminologie TERMIUM PLUS[®] du gouvernement fédéral. Nous avons aussi collaboré à l'élaboration d'une deuxième édition revue et augmentée de l'ouvrage *La common law de A à Z*.

(ii) Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.

- Le Centre a poursuivi la diffusion du *Juridictionnaire* (recueil des difficultés et des ressources du français juridique). Le *Juridictionnaire* est consultable gratuitement en ligne sur le site du CTTJ et figure également parmi les outils d'aide à la rédaction sur le site de TERMIUM PLUS[®]. Selon les statistiques récentes du Bureau de la traduction du Canada, le *Juridictionnaire* figure parmi les trois outils les plus consultés parmi tous les outils linguistiques disponibles sur leur site Web.
- Le Centre a continué à alimenter son site Web, sur lequel il diffuse entre autres des *Actualités jurilinguistiques*, une *Veille documentaire* et les dossiers d'analyse rédigés dans le cadre des travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law. La directrice du Centre a continué à exploiter le réseau professionnel LinkedIn afin d'assurer une plus large diffusion et un meilleur partage des nouvelles et des ressources provenant du CTTJ et des autres membres du Réseau des centres de jurilinguistique.

(iii) Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.

- Le Centre a fourni des services d'aide à la rédaction juridique et donné des séances d'information sur les outils disponibles à cette fin.

(iv) Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.

- Le Centre a continué d'être le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des **décisions de justice** publiées dans les deux langues officielles. Parmi ses autres travaux à contrat, il a aussi traduit plusieurs **lois, règlements et règles**, notamment pour le compte du gouvernement de la Saskatchewan et de divers ordres professionnels, ainsi que des **arrêtés municipaux**, et fourni des **services d'expert** en jurilinguistique, notamment au gouvernement de la Colombie-Britannique et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien concernant les accords avec des peuples autochtones.

(v) Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation d'objectifs communs.

- Le Centre a collaboré avec les trois autres centres de jurilinguistique au pays et avec les membres du **Réseau national de formation en justice (RNFJ)**, notamment en matière de formation en justice, de normalisation du vocabulaire français de la common law et de diffusion des outils jurilinguistiques.
- La directrice du Centre a participé aux réunions du **Réseau national de formation en justice** et de son **Comité directeur**, du comité de gestion de l'**Observatoire international des droits linguistiques**, du **Comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles**, du **Comité de la bibliothèque Michel-Bastarache**, du **Comité directeur des travaux de normalisation**, du **Comité de normalisation** et du **Comité pour l'excellence en français juridique**.
- Le Centre a continué de s'intéresser de près au développement de la profession et de l'industrie langagières au Nouveau-Brunswick et au Canada. Sa directrice a notamment collaboré et continue de collaborer à deux groupes de travail partiellement financés par le ministère de la Justice du Canada, le premier visant à dresser *l'État des lieux relatif à la formation dans les domaines de l'interprétation judiciaire, de la sténographie judiciaire et de la traduction juridique*, le second visant à élaborer une application mobile permettant aux policiers de procéder à des arrestations en français sur tout le territoire canadien. Ces deux projets offrent des ouvertures intéressantes pour le CTTJ et la Faculté.
- En vue de combler les besoins émergents, le Centre a travaillé et continue de travailler avec divers partenaires, dont la Faculté de droit, la Faculté des arts et des sciences sociales et les membres du RNFJ sur deux projets de programme de formation (post-baccalauréat et continue) en traduction juridique et en interprétation judiciaire.
- Le Centre a achevé l'intégration de la common law en français au Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval, en collaboration avec la Bibliothèque Michel-Bastarache.

- Le Centre a collaboré avec le **Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé** dans l'organisation du **9^e Institut d'été de jurilinguistique**. Sa directrice et Gérard Snow y ont participé.
- Le Centre a fourni à l'Université des services de présidence d'assemblée pour les réunions du Sénat académique.

(vi) Améliorer ses outils de gestion et sa mesure de rendement

- Le Centre a mené une enquête auprès de sa clientèle cible afin de mieux comprendre ses besoins en outils et en formation et d'évaluer les outils et services offerts par le CTTJ. Le Centre a en outre travaillé à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de mesure de rendement afin de mieux répondre aux exigences du ministère de la Justice sur ce point.

b) Mandat du Centre

Créé par la Faculté de droit en 1979, le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français. Le CTTJ assure ainsi aux collectivités francophones du pays un accès accru aux services juridiques dans leur langue, tout en collaborant, à l'échelle mondiale, à l'avancement du français dans les institutions juridiques et les échanges commerciaux.

c) Ressources humaines et infrastructure

Karine McLaren, LL.B., trad. a., avocate, a occupé les fonctions de directrice du Centre et aussi traductrice et chercheuse. **Cécile Bourque** était responsable des services administratifs. Avec le doyen de la Faculté, ils formaient le **comité de gestion**.

Gérard Snow, C.M., trad. a., avocat, occupait les fonctions de terminologue principal et collaborait aux travaux de révision et de traduction. **Nadine Langis**, trad. a., était traductrice et juriste-conseil. **Micheline Boudreau** était traductrice et aide-terminologue. **Denise Richard-LeBlanc**, trad. a. assurait la révision des décisions de justice avec la collaboration de Nadine Langis. **Catherine Boulet**, assurait les services de relecture. Le secrétariat était assuré par **Debbie Maillet**.

Le CTTJ collabore en outre avec un réseau de jurilinguistes, qui effectuent des travaux de recherche et de traduction à titre de consultants ou de pigistes. Le Centre a travaillé à la formation de trois nouveaux pigistes cette année.

Le Centre était conseillé par un **comité d'orientation** présidé par le doyen de la Faculté de droit. Le comité était composé, en outre, du vice-doyen de la Faculté, du directeur du CTTJ, du directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques, de la directrice du Département de traduction et des langues, d'une représentante du personnel du CTTJ, d'une représentante du corps professoral de la Faculté et de représentants des associations de juristes francophones du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, du Barreau du Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et d'une représentante de l'Office des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

d) *Activités de recherche et de développement*

(i) **Programmes et projets principaux de recherche et de développement**

Grâce au soutien financier de Justice Canada, le CTTJ a pu continuer d'élaborer une terminologie française de la common law, notamment en participant aux travaux de normalisation à l'échelle nationale, en enrichissant sa banque de terminologie, en poursuivant la rédaction de *La common law de A à Z*, en actualisant ses autres produits et en assurant la diffusion continue.

(ii) **Diffusion de la recherche**

Les produits suivants peuvent être consultés sur le site du CTTJ (www.cttj.ca) :

- (1) **JURITERM** (banque terminologique de la common law), qui compte plus de 18 000 entrées consultables gratuitement sur ordinateur personnel ou appareil mobile.
- (2) Le *Juridictionnaire* (recueil des difficultés du français juridique). Disponible en outre sur TERMIUM PLUS®.
- (3) Le *Répertoire des appellations en usage dans les régimes de common law* (anglais-français).
- (4) Les *Actualités jurilinguistiques*.
- (5) La *Liste d'outils linguistiques pour la traduction juridique au Canada*.
- (6) La *Liste des monographies et articles sur la jurilinguistique française*.
- (7) Les dossiers terminologiques servant aux travaux de normalisation.

e) *Autres activités*

À l'invitation du Barreau de Montréal, du Commissariat aux langues officielles, du Programme d'appui aux droits linguistiques et de Quebec Community Networks, la directrice a donné deux communications à une conférence sur la problématique de la langue des lois et des jugements au Québec, par la suite publiées sur le site du Barreau de Montréal. En plus d'effectuer des travaux de recherche, le CTTJ fournit à contrat des services de traduction, d'adaptation et de consultation comme ceux mentionnés plus haut.

f) *Financement*

Les travaux **de recherche et de publication** sont subventionnés, pour la plupart, par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice, tandis que les services **de traduction et d'expertise** sont généralement fournis à contrat. Les recettes du CTTJ au dernier exercice ont été de 215 000 \$ en subventions et de 708 288 \$ en contrats, pour un total de 923 288 \$.

2. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le CTTJ prévoit poursuivre dans la voie actuelle, contribuant toujours à la promotion de l'égalité linguistique et à l'aménagement du français en matière de services juridiques. Le Centre est extrêmement bien positionné et coté dans ses domaines d'expertise et est très actif et productif parmi les centres de jurilinguistique canadiens. Il est en outre le seul à produire des outils scientifiques et se démarque par la fiabilité de ses outils et la qualité reconnue de ses travaux. En outre, la participation active de sa directrice à diverses conférences et forums sur le bilinguisme législatif et juridique, alimentée par ses recherches dans ce domaine, a permis au Centre de nouer et d'entretenir des rapports stratégiques et utiles au Centre, ses perspectives d'avenir en étant fortifiées.

3. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2016-2017

En bref, le Centre prévoit poursuivre ses activités de recherche jurilinguistique et de production lexicographique et continuera d'offrir les divers services décrits ci-dessus.

La Feuille de route dans le cadre de laquelle le ministère de la Justice finance certaines activités du CTTJ prend fin en 2018. L'année 2016-2017 marque donc un tournant stratégique pour le Centre, car le gouvernement fédéral entreprend cet été (2016) les consultations nécessaires à l'orientation du prochain plan d'action (2018-2023), la somme globale qui sera allouée à ce plan étant à présent une donnée inconnue. Il importe donc pour le Centre d'élaborer sa stratégie pour la période 2018-2023 couverte par le prochain plan d'action.

À cet égard, le Centre travaille de près avec le RNFJ, qui conseille Justice sur divers aspects relatifs à l'accès à la justice. Avec l'appui du RNFJ, le Centre prévoit cette année élaborer plusieurs documents stratégiques dans le cadre des consultations entreprises cette année. L'entreprise de normalisation souffre du fait que son financement, accordé sur une base annuelle, est imprévisible et inconstant. Le CTTJ fera ainsi valoir que l'entreprise de normalisation du vocabulaire français de la common law doit être reconnue comme une responsabilité étatique, dotée d'un financement pluriannuel prévisible. Le CTTJ travaillera en outre sur un document stratégique soulignant l'importance fondamentale des outils jurilinguistiques afin de mettre fin au mythe selon lequel ces outils sont peu utilisés ou connus, ce mythe perdurant depuis l'évaluation fautive et faussée entreprise par une tierce partie pour le compte de Justice en 2012.

En matière de formation en traduction juridique, le CTTJ travaillera sur la collecte des renseignements nécessaires en vue de la mise en œuvre éventuelle d'un programme de séminaires de formation continue à l'intention des membres actuels et futurs des professions langagières. Il est à noter qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune formation offerte au Canada dans ce domaine. Le CTTJ a participé à l'élaboration de l'*État des lieux* mentionné ci-dessus, financé par Justice, afin de prouver les besoins dans ce domaine avant de présenter sa demande de financement. Si le financement nécessaire lui est accordé par Justice (ce qui dépendra des orientations du plan d'action 2018-2023), le CTTJ aura l'occasion de s'établir comme chef de file dans ce domaine.

4. REMERCIEMENTS

Nous remercions **l'Université** et **la Faculté de droit** ainsi que **Justice Canada** de leur appui indéfectible aux travaux du CTTJ dans le domaine de la jurilinguistique appliquée. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons que nos travaux servent, de par leur qualité et leur utilité, au rayonnement de notre université et à l'avancement de la société acadienne et de la francophonie canadienne, tant sur le plan pancanadien qu'à l'échelle internationale.

La directrice du CTTJ,

Karine McLaren